



Pôle Territorial de Saint-James 1 rue Maxime de Coniac 50240 SAINT-JAMES Tél 02 33 89 18 60 assainissement@msm-normandie.fr

N/réf: 2020-08-17/CBRU/KDUP

Objet : Révision du zonage assainissement Vains – Evaluation environnementale – Cadrage préalable DREAL
A l'attention de Mme COZIC
Pôle Evaluation environnementale
1 Rue du Recteur Daure
CS 60040
14006 CAEN cedex

Madame la Présidente de la Mission Régionale d'Autorité environnementale,

Vous nous avez adressé la décision délibérée de la MRAe en date du 5 mars 2020 suite à l'examen au cas par cas de notre demande de révision du zonage assainissement de la commune de Vains.

Conformément à la procédure, nous vous avons demandé le 10 mars 2020 de bien vouloir nous définir le degré de précision des informations à fournir dans le rapport environnemental.

Suite à un échange après le déconfinement entre le service assainissement et un de vos collaborateurs M. SURAIS Nicolas, je vous consulté à nouveau avec de nouveaux éléments de compréhension afin de savoir si après reconsidération, vous soumettez à évaluation environnementale notre projet de révision de zonage assainissement. L'ensemble des pièces vous est transmis en version numérique.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Catherine BRUNAUD-RHYN
Vice-Présidente Assainissement